

De : André Beaulieu (MCQ)
A : [Grefte](#)
Objet : dossier R-4041-2018
Date : 11 juin 2018 13:26:53

À qui de droit,

Sachant que le dossier concernant le Programme de Gestion de la Puissance (GDP) d'Hydro-Québec est actuellement en étude et réévaluation à la Régie de l'Énergie, nous désirons profiter de l'opportunité pour vous transmettre nos commentaires sur l'application des modalités actuelles du programme de ce programme.

À titre d'institution publique, le CIUSSS MCQ a pour philosophie de collaborer avec les partenaires publics, parapublics, municipaux ou autres, quant aux efforts en matière de développement durable, d'environnement ou autres, qui se traduisent par un impact sur la population et la société en général. **Nous n'avons toutefois aucune obligation**, le tout est sur une base volontaire. La décision est prise en pesant les gains obtenus vs les efforts engendrés, dans une perspective de ressources limitées et surtout sans perdre de vue que notre mission est d'abord et avant tout d'offrir des services de santé de qualité à la population.

Malgré que notre participation au programme de GDP représente pour nous un effort considérable, nous avons acceptés de collaborer à celui-ci parce qu'il y a un incitatif financier qui contrebalancent favorablement les coûts et impacts que cela nous demande.

Dans notre région, la mesure préconisée de réduction de l'appel de puissance consiste en l'utilisation des génératrices, permettant de réduire notre appel de puissance de façon significative. Ceci nous exige toutefois des frais supplémentaires en combustible, des frais de temps supplémentaires de nos ressources en charge de ces équipements, certains impacts collatéraux comme la gestion du bruit et des odeurs dégagés par l'opération de celles-ci, l'usure des équipements, la mobilisation des équipes sur des horaires "hors standard" et la gestion d'un certain risque associé à des bris de ces équipements en utilisation. Les faibles délais rencontrés entre le moment de la demande de réduire l'appel de puissance et le moment de l'appliquer est aussi un élément exigeant à considérer.

Le prix offert par Hydro-Québec pour les kW épargnés nous permet de considérer notre participation au programme comme intéressante, car elle permet d'être compenser pour les coûts et les efforts demandés, tout en assurant un montant résiduel que nous réinjectons dans nos opérations en préconisant l'optimisation de notre performance énergétique.

Dans ces conditions, nous envisageons poursuivre notre collaboration. Si toutefois les conditions monétaires du programme sont modifiées, nous devons définitivement reconsidérer celle-ci.

Salutations distinguées!

André Beaulieu
Directeur adjoint des services techniques
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Hôpital Sainte-croix
570, rue Hériot
Drummondville (Québec) J2B 1C1
Tél. 819-478-6448
Télec. 819-478-6485
andre_beaulieu_hsc@ssss.gouv.qc.ca
<http://ciusssmcq.ca>